

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET ANNEXE EAU

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte Administratif du Budget de l'Eau pour l'exercice 2015.

Les résultats par section budgétaire s'établissent ainsi qu'il suit :

- Section d'Exploitation	- 582 887,37 €,
- Section d'Investissement	5 118 206,44 €,
soit un solde d'exécution global de	4 535 319,07 €,
identique à celui du Compte de Gestion	
du Receveur Municipal.	

Avec la reprise des résultats antérieurs, le solde d'exécution global sera de 5 279 719,05 €, identique à celui du Compte de Gestion du Receveur Municipal.

L'excédent enregistré, après intégration des restes à réaliser, est de 5 925 093,70 €.

En 2015, la Ville a confirmé sa volonté de sécuriser et pérenniser ses équipements de production et de distribution d'eau potable.

Ainsi, le chantier global de la réhabilitation du seuil de Bellepierre, qui alimente près de 50 % de la population dionysienne, évalué à plus de 10 800 000 €, a été lancé en 2015. Au titre de cette opération, un montant de 834 571 € a été facturé en 2015. Les travaux se dérouleront jusqu'en 2017.

Par ailleurs, la réhabilitation de la station de traitement de la Bretagne a été entreprise pour sécuriser et augmenter la capacité de production d'eau sur ce secteur. Cela a impliqué un investissement de 1 305 817 € en 2015 sur un total d'environ 4 000 000 €.

Enfin, le maintien de la qualité de la distribution d'eau potable, a mobilisé 5 975 764 €, notamment pour le renforcement et le renouvellement des réseaux sur l'ensemble du territoire.

Les éléments d'analyse et de commentaires relatifs au Compte Administratif 2015 du Budget de l'Eau vous seront présentés à travers le diaporama en séance du Conseil Municipal.

Les calculs étant détaillés dans les tableaux de la liasse CA 2015 de l'eau.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

NB Les états des restes à réaliser en dépenses et en recettes sont consultables près la Direction Finances/ Comptabilité - Service Comptabilité au 30 rue de la République aux jours et heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

PJ Etats II-1 et II-2 du Compte de Gestion



Signé électroniquement par :

GILBERT ANNETTE

Le 01/07/2016 12:13

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/4-36 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 1 vote par procuration)

pour

Monsieur FOURNEL Dominique, Madame ANILHA Fernande, Messieurs LAGOURGUE Michel, HOARAU Serge, Madame DOKI-THONON Lisianna, Monsieur HUBERT Richenel, Mesdames LATRA Sylvie, VITRY Faouzia et HO-SHING Cynthia	autres élus présents et mandatés
---	----------------------------------

ARTICLE 1

Adopte le Compte Administratif 2015 du Budget de l'Eau et arrêté comme suit les résultats de l'exercice :

SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT	TOTAL
-------------------------	---------------------------	-------

RECETTES

PREVISIONS BUDGETAIRES	6 409 650,86	21 154 606,67	27 564 257,53
TITRES EMIS	4 463 360,70	15 579 387,57	20 042 748,27
REDUCTIONS	-	110 790,85	110 790,85
RECETTES NETTES	4 463 360,70	15 468 596,72	19 931 957,42
REPRISE RESULTAT N – 1	1 709 650,86	-	1 709 650,86
RESTES A REALISER	-	784 000,00	784 000,00

Délibération n°16/4-36

	SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT	TOTAL
--	-------------------------	---------------------------	-------

DEPENSES

AUTORISATIONS BUDGETAIRES	6 409 650,86	21 154 606,67	27 564 257,53
MANDATS EMIS	5 400 913,68	10 351 743,06	15 752 656,74
ANNULATIONS	354 665,61	1 352,78	356 018,39
DEPENSES NETTES	5 046 248,07	10 350 390,28	15 396 638,35
REPRISE RESULTAT N - 1		-965 250,88	-965 250,88
RESTES A REALISER	21 751,26	116 874,09	138 625,35

RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE	-582 887,37	5 118 206,44	4 535 319,07
RESULTAT BRUT DE CLOTURE <i>(après reprise du résultat n - 1)</i>	1 126 763,49	4 152 955,56	5 279 719,05
RESULTAT NET <i>(compte tenu des restes à réaliser)</i>	1 105 012,23	4 820 081,47	5 925 093,70

Toutes les opérations de l'exercice 2015 sont déclarées définitivement closes.

La présente Délibération sera annexée, à titre de justificatif, au Compte Administratif de l'exercice 2015.



Signé électroniquement par :

GILBERT ANNETTE

Le 01/07/2016 12:13

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21974011501112	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune VILLE DE SAINT-DENIS
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT DENIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : EAU DE SAINT DENIS (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A8.3 - Opérations liées aux cessions	44
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	45
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	46
A10 - Etat des travaux en régie	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	5 046 248,07	G	4 463 360,70	G-A	-582 887,37
	Section d'investissement	B	10 350 390,28	H	15 468 596,72	H-B	5 118 206,44

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 709 650,86 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	965 250,88 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	16 361 889,23	Q= G+H+I+J	21 641 608,28	=Q-P	5 279 719,05

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	21 751,26	K	0,00		
	Section d'investissement	F	116 874,09	L	784 000,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	138 625,35	= K+L	784 000,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 067 999,33	= G+I+K	6 173 011,56		1 105 012,23
	Section d'investissement	= B+D+F	11 432 515,25	= H+J+L	16 252 596,72		4 820 081,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 500 514,58	= G+H+I+J+K+L	22 425 608,28		5 925 093,70

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	21 751,26	K	0,00
011	Charges à caractère général		21 751,26		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	116 874,09	L	784 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - EAU DE SAINT DENIS - CA - 2015

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	784 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	911,02	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	28 563,07	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	157 414,86	11 365,51	0,00	21 751,26	124 298,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	487 650,00	487 650,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion courante		660 064,86	499 015,51	0,00	21 751,26	139 298,09
66	Charges financières	667 000,00	271 100,09	395 896,57	0,00	3,34
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 327 064,86	770 115,60	395 896,57	21 751,26	139 301,43
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 202 350,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 880 236,00	3 880 235,90			0,10
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 082 586,00	3 880 235,90			1 202 350,10
TOTAL		6 409 650,86	4 650 351,50	395 896,57	21 751,26	1 341 651,53
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 700 000,00	4 310 784,83	0,00	0,00	389 215,17
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	152 575,87	0,00	0,00	-152 575,87
Total des recettes de gestion courante		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
Pour information		1 709 650,86				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
 (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	614 438,71	365 294,08	911,02	228 233,61
21	Immobilisations corporelles	87 400,00	0,00	87 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 363 517,08	7 964 143,00	28 563,07	1 370 811,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 065 355,79	8 349 437,08	116 874,09	1 599 044,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 124 000,00	1 638 964,17	0,00	3 485 035,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	5 124 000,00	1 638 964,17	0,00	3 485 035,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 189 355,79	9 988 401,25	116 874,09	5 084 080,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
	TOTAL	20 189 355,79	10 350 390,28	116 874,09	9 722 091,42
	Pour information	965 250,88			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	380 773,35	898 598,61	784 000,00	-1 301 825,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 736 400,48	7 923 243,00	0,00	813 157,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	87 694,41	0,00	-87 694,41
	Total des recettes d'équipement	9 117 173,83	8 909 536,02	784 000,00	-576 362,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 954 846,84	1 954 846,84	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	361 988,93	0,00	-361 988,93
	Total des recettes financières	1 954 846,84	2 316 835,77	0,00	-361 988,93
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 072 020,67	11 226 371,79	784 000,00	-938 351,12
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 202 350,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 880 236,00	3 880 235,90		0,10
041	Opérations patrimoniales (2)	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 082 586,00	4 242 224,93		5 840 361,07
	TOTAL	21 154 606,67	15 468 596,72	784 000,00	4 902 009,95
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

VILLE DE SAINT-DENIS - EAU DE SAINT DENIS - CA - 2015

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 365,51		11 365,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	487 650,00		487 650,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	666 996,66	0,00	666 996,66
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 880 235,90	3 880 235,90
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 166 012,17	3 880 235,90	5 046 248,07

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 046 248,07
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 638 964,17	0,00	1 638 964,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	385 294,08	0,00	385 294,08
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 964 143,00	0,00	7 964 143,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	361 989,03	361 989,03
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	9 988 401,25	361 989,03	10 350 390,28

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	965 250,88
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	11 315 641,16
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 310 784,83		4 310 784,83
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	152 575,87		152 575,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 463 360,70	0,00	4 463 360,70

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 709 650,86
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 173 011,56
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	898 598,61	0,00	898 598,61
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 923 243,00	0,00	7 923 243,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	19 258,92	19 258,92
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	87 694,41	342 730,11	430 424,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	361 988,93	0,00	361 988,93
28	Amortissement des immobilisations		3 880 235,90	3 880 235,90
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		9 271 524,95	4 242 224,93	13 513 749,88

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 954 846,84
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 468 596,72
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	157 414,86	11 365,51	0,00	21 751,26	124 298,09
601	Achats stockés - Matières premières	653,31	192,51	0,00	153,31	307,49
6066	Carburants	8 300,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6156	Maintenance	50 715,30	0,00	0,00	715,30	50 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
618	Divers	21 746,25	823,00	0,00	20 882,65	40,60
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	10 350,00	0,00	0,00	4 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	487 650,00	487 650,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	487 650,00	487 650,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6535	Formation élus	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		660 064,86	499 015,51	0,00	21 751,26	139 298,09
66	Charges financières (b) (5)	667 000,00	271 100,09	395 896,57	0,00	3,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	625 765,70	625 765,70	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	41 234,30	-354 665,61	395 896,57	0,00	3,34
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 327 064,86	770 115,60	395 896,57	21 751,26	139 301,43
023	Virement à la section d'investissement	1 202 350,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (8)(9)	3 880 236,00	3 880 235,90			0,10
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 880 236,00	3 880 235,90			0,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 082 586,00	3 880 235,90			1 202 350,10
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 082 586,00	3 880 235,90			1 202 350,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 409 650,86	4 650 351,50	395 896,57	21 751,26	1 341 651,53
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	395 896,57
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	354 665,61
= Différence ICNE N – ICNE N-1	41 230,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 700 000,00	4 310 784,83	0,00	0,00	389 215,17
70128	Autres taxes et redevances	4 700 000,00	4 310 784,83	0,00	0,00	389 215,17
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	152 575,87	0,00	0,00	-152 575,87
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	152 575,87	0,00	0,00	-152 575,87
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 700 000,00	4 463 360,70	0,00	0,00	236 639,30
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 709 650,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	614 438,71	385 294,08	911,02	228 233,61
2031	Frais d'études	574 557,17	377 612,25	327,31	196 617,61
2033	Frais d'insertion	39 881,54	7 681,83	583,71	31 616,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	87 400,00	0,00	87 400,00	0,00
2182	Matériel de transport	37 400,00	0,00	37 400,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 363 517,08	7 964 143,00	28 563,07	1 370 811,01
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 798 729,16	7 384 961,97	28 563,07	385 204,12
232	Immobilisations incorporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 264 787,92	579 181,03	0,00	685 606,89
Total des dépenses d'équipement		10 065 355,79	8 349 437,08	116 874,09	1 599 044,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 124 000,00	1 638 964,17	0,00	3 485 035,83
1641	Emprunts en euros	1 489 000,00	1 488 964,17	0,00	35,83
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 485 000,00	0,00	0,00	3 485 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 124 000,00	1 638 964,17	0,00	3 485 035,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 189 355,79	9 988 401,25	116 874,09	5 084 080,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 189 355,79	10 350 390,28	116 874,09	9 722 091,42
Pour information		965 250,88			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	380 773,35	898 598,61	784 000,00	-1 301 825,26
13118	Autres Subv. Équipet Etat	0,00	490 000,00	784 000,00	-1 274 000,00
1317	Subv. équipet Budget communautaire, FS	0,00	167 883,80	0,00	-167 883,80
1318	Autres subventions d'équipement	380 773,35	240 714,81	0,00	140 058,54
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	8 736 400,48	7 923 243,00	0,00	813 157,48
1641	Emprunts en euros	4 436 400,48	7 923 243,00	0,00	-3 486 842,52
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 300 000,00	0,00	0,00	4 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	87 694,41	0,00	-87 694,41
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	10 788,16	0,00	-10 788,16
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	76 906,25	0,00	-76 906,25
Total des recettes d'équipement		9 117 173,83	8 909 536,02	784 000,00	-576 362,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 954 846,84	1 954 846,84	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 954 846,84	1 954 846,84	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	361 988,93	0,00	-361 988,93
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	361 988,93	0,00	-361 988,93
Total des recettes financières		1 954 846,84	2 316 835,77	0,00	-361 988,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 072 020,67	11 226 371,79	784 000,00	-938 351,12
021	Virement de la section d'exploitation	1 202 350,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	3 880 236,00	3 880 235,90		0,10
281311	Bâtiments d'exploitation	742 778,00	1 959 913,60		-1 217 135,60
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 051 636,00	1 550 749,17		500 886,83
281531	Réseaux d'adduction d'eau	588 377,00	0,00		588 377,00
281561	Service de distribution d'eau	497 445,00	369 573,13		127 871,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 082 586,00	3 880 235,90		1 202 350,10
041	Opérations patrimoniales (6)	5 000 000,00	361 989,03		4 638 010,97
2031	Frais d'études	0,00	18 348,80		-18 348,80
2033	Frais d'insertion	0,00	910,12		-910,12
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000 000,00	342 730,11		4 657 269,89
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 082 586,00	4 242 224,93		5 840 361,07
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 154 606,67	15 468 596,72	784 000,00	4 902 009,95
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
707	01/01/1900	2 250 000,00	0,00	29 672,80	0,00	2 250 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 250 000,00	0,00	29 672,80	0,00	2 250 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 074 218,84									
1641 Emprunts en euros (total)					33 074 218,84									
701	SFIL CAFFIL	11/12/2008	01/01/2009	01/04/2009	1 318 475,84	C	Taux fixe annulable à 3,85 % (date d'exercice 01/01/2014)	3,850	3,960		T	P	O	A-1
711	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	17/12/2012	01/01/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4,51 %	4,510	4,510		A	P	O	A-1
71201	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	04/01/2012	01/07/2013	3 000 000,00	V	Livret A + 0,9	3,150	3,150		S	C	O	A-1
71202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	20/12/2012	01/12/2013	7 000 000,00	V	Livret A + 0,9	3,150	3,150		A	P	O	A-1
719	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2013	22/11/2013	01/01/2017	8 232 500,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250		X	C	O	A-1
720	SFIL CAFFIL	01/07/2014	01/07/2014	01/07/2015	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3,01 %	3,010	3,050		A	P	O	A-1
722	Agence Française de Développement	05/12/2014	05/12/2014	31/07/2015	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1,69 %	1,690	1,700		S	P	O	A-1
726	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2015	23/12/2015	01/01/2018	3 923 243,00	V	Livret A + 1	1,750	1,780		X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 000 000,00									
707	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	30/06/2011	15/11/2011	3 000 000,00	V	Eurobor 03 M + 1,2	2,210	2,270		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					36 074 218,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)				Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 131 199,45						1 254 992,16	456 476,06	0,00	551 150,19	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 881 199,45						1 104 992,16	426 803,26	0,00	548 003,00	
701	N	0,00	A-1	386 774,86	2,00	F	Taux fixe à 3,85 %		3,890	158 498,98	18 986,33	0,00	3 764,07	
711	N	0,00	A-1	2 547 491,34	11,00	F	Taux fixe à 4,51 %		4,500	157 536,73	121 986,77	0,00	114 572,72	
71201	N	0,00	A-1	2 605 263,15	16,00	V	Livret A + 0,9		1,890	157 894,74	54 925,99	0,00	24 496,69	
71202	N	0,00	A-1	5 790 885,21	11,92	V	Livret A + 0,9		1,880	426 103,60	118 122,79	0,00	7 697,05	
719	N	0,00	A-1	8 232 500,00	21,00	V	Livret A + 1		1,910	0,00	0,00	0,00	331 962,03	
720	N	0,00	A-1	2 479 510,05	13,50	F	Taux fixe à 3,01 %		3,040	120 489,95	79 346,94	0,00	37 938,57	
722	N	0,00	A-1	3 915 531,84	19,08	F	Taux fixe à 1,69 %		1,450	84 468,16	33 424,44	0,00	27 571,87	
726	N	0,00	A-1	3 923 243,00	26,00	V	Livret A + 1		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 250 000,00						150 000,00	29 672,80	0,00	3 147,19	
707	N	0,00	A-1	2 250 000,00	9,88	V	Euribor 03 M + 1,2		0,000	150 000,00	29 672,80	0,00	3 147,19	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		32 131 199,45					1 254 992,16	456 476,06	0,00	551 150,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnes)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 131 199,45	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Indice (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESAUX D'ADDUCTION D'EAU	30	13/12/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 639 000,00	1 638 964,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 639 000,00	1 638 964,17
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 489 000,00	1 488 964,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	150 000,00	150 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 638 964,17	116 874,09	965 250,88	2 721 089,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 082 586,00	III 4 242 224,83
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	361 988,93
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	361 988,93
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 082 586,00	3 880 235,90
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments d'exploitation	742 778,00	1 959 913,60
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 051 636,00	1 550 749,17
281531	Réseaux d'adduction d'eau	588 377,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	497 445,00	369 573,13
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 202 350,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 242 224,83	784 000,00	0,00	1 954 846,84	6 981 071,67

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 721 089,14
Ressources propres disponibles	IV 6 981 071,67
Solde	V = IV – II (3) 4 259 982,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2015	ETUDES COMPT PROJET SWAC RECONNAISSANCE	11 800,19	0,00	5
14/01/2015	ANALYSE EAUX CAPTAGE CHAUDRON MICROLAB	171,27	0,00	5
14/01/2015	INSERT JIR MOE TRX FORAGE CERF III PUBLI	0,00	0,00	5
14/01/2015	INSERT JIR MOE TRX FORAGE CERF III PUBLI	170,76	0,00	5
26/01/2015	ANALYSES EAUX PPS CHAUDRON	387,98	0,00	5
10/02/2015	INSERT JIR ETUDES DIAG RESERVOIRS CHAUDR	0,00	0,00	5
16/02/2015	EXPOSI* MVT CANA CATPAGE CHAUDRON- BRGM	16 058,00	0,00	5
17/02/2015	INSEERT AAPC RESERVOIR EST CHAUDRON ETUD	518,54	0,00	5
17/02/2015	INSERT JIR ETUDES DIAG RESERVOIRS CHAUDR	131,05	0,00	5
19/02/2015	CSPS - CAPTAGE RIV ST DENIS -NH 2	9 093,57	0,00	5
19/02/2015	INSERT JIR REHAB STA* BRETAGNE	238,27	0,00	5
23/02/2015	INSERT JIR GEOTECH G2 RIV ST DENIS	448,73	0,00	5
24/02/2015	TRX DSP 5 RUE DES SABLES DEPL COMPTEURS	625,04	0,00	1
25/02/2015	TRX DSP 3 RUE DES SABLES DEPL COMPTEURS	469,38	0,00	1
26/03/2015	ANALYSES EAU RAVINE CHAUDRON	853,57	0,00	5
27/03/2015	INSERT QUOTIDIEN ARRETE RIV ST DENIS	134,10	0,00	5
27/03/2015	INSERT JIR ARRETE RIV ST DENIS	129,92	0,00	5
27/03/2015	INSERT QUOTIDIEN RESERV CHAUDR	0,00	0,00	5
27/03/2015	INSERT QUOTIDIEN RESERV CHAUDR	138,58	0,00	5
31/03/2015	INSERT QUOTIDIEN AVIS ATTRIBU* REHAB STA	210,10	0,00	5
31/03/2015	ANALYSES EAU RAVINE DU CHAUDRON	146,87	0,00	5
16/04/2015	MI*CSPS TRX LIAISON HTB SWAC	262,57	0,00	5
22/04/2015	RECONN GEO PASSERELLERIVSTDENIS GEOLITHE	16 824,01	0,00	5
05/05/2015	INSERT JIR MOE FORAGE RECONN TRINITE II	412,99	0,00	5
11/05/2015	ANALYSES EAU RAVINE CHAUDRON	308,01	0,00	5
20/05/2015	CSPS PROJET SWAC HTB INTERCO troncon 2	0,00	0,00	5
20/05/2015	CSPS PROJET SWAC HTB INTERCO troncon 2	3 364,88	0,00	5
10/06/2015	ANALYSES EAUX PP RAV. BOUCAN LAUNAY	387,98	0,00	5
26/06/2015	MOE FORAGE CERF	4 172,08	0,00	5
20/07/2015	ANALYSES MICROBIOLOGIQUES	171,27	0,00	5
20/07/2015	ANALYSES MICROBIOLOGIQUES CERF II	72,85	0,00	5
22/07/2015	INSERT QUOTIDIEN AVIS ATTRIBUT*	165,39	0,00	5
22/07/2015	INSERT QUOTIDIEN PROCEDURE ADAPTEE PASSE	169,86	0,00	5
22/07/2015	ANNONCES INSERT JIR AO RAPPORTS GEO	218,41	0,00	5
22/07/2015	INSERT JIR TX PASSERELLE PIETONNE	206,50	0,00	5
24/08/2015	INSERT QUOTIDIEN PASSERELLE RIV ST DENIS	169,86	0,00	5
25/08/2015	ANALYSES LABORATOIRE DROME RAVINE	0,00	0,00	5
25/08/2015	INSERT JIR AO MISS* CONTTROLE TECHNIQUE	206,50	0,00	5
25/08/2015	ANALYSES LABORATOIRE DROME RAVINE	941,42	0,00	5
28/08/2015	ANALYSES LABORATOIRE DROME RAVINE	803,22	0,00	5
01/09/2015	ANALYSES LABORATOIRE CARSO BOUCAN LAUNAY	387,98	0,00	5
10/09/2015	ETUDES DIAG RESERVOIRS MOULIN A VENT LOT	15 624,00	0,00	5
10/09/2015	FRAIS INSERT LE QUOTIDIEN RESERVOIRS	183,27	0,00	5
10/09/2015	FRAIS INSERT LE QUOTIDIEN RESERVOIRS	223,51	0,00	5
10/09/2015	INSERT ANNONCES JIR RESERVOIRS	258,12	0,00	5
16/09/2015	INSERT JIR RESERVOIRS	190,61	0,00	5
21/09/2015	ANALYSES LABORATOIRE CARSO RAVINE BUTOR	387,98	0,00	5
21/09/2015	ANALYSES LABORATOIRE CARSO RAVINE BUTOR	0,00	0,00	5
05/10/2015	ANALYSES LABORATOIRE DROME RAVINE	803,22	0,00	5
09/10/2015	STAT* BRETAGNE ETUDE DIAG COMPLEMENTAIRE	3 509,98	0,00	5
12/10/2015	RESERVOIRS AEP CHAUDRON EST MOULIN A VEN	3 038,00	0,00	5
12/10/2015	ETUDE DIAG RESERVOIRS CHAUDRON EST	4 068,75	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
14/10/2015	INSERT AO TRONCON2 JIR	0,00	0,00	5
14/10/2015	ANNONCES INSERT LE QUOTIDIEN	335,27	0,00	5
14/10/2015	INSERT AO TRONCON2 JIR	357,40	0,00	5
15/10/2015	ANNONCES INSERT LE QUOTIDIEN HTB	183,27	0,00	5
26/10/2015	ANNONCES INSERT JIR HTB	218,41	0,00	5
26/10/2015	REHAB CAPTAGE RIV ST DENIS G2	9 765,00	0,00	5
05/11/2015	INSERT QUOTIDIEN ARRETE REHAB RIV ST DENIS	129,63	0,00	5
16/11/2015	ANNONCES INSERT APPEL OFFRE RENOVAT* GAL	0,00	0,00	5
16/11/2015	ANNONCES INSERT APPEL OFFRES RENOVAT* GA	0,00	0,00	5
16/11/2015	ANNONCES INSERT CONTROLE TECHNIQUE	246,21	0,00	5
16/11/2015	ANNONCES INSERT CONTROLE TECHNIQUE	174,33	0,00	5
16/11/2015	ANNONCES INSERT EXTENS* RENFORCEMENT	205,62	0,00	5
23/11/2015	INSERT L JIR ARRETE REHAB RIV ST DENIS	129,92	0,00	5
24/11/2015	ANALYSES EAU RAVINE BUTOR	0,00	0,00	5
24/11/2015	ANALYSES EAU RAVINE BUTOR	0,00	0,00	5
30/11/2015	PERIMETRE DE PROTECTION ENVOI CHRONOPOST	909,78	0,00	5
30/11/2015	INSERT TX GENIE CIVIL HTB T2 ATTRIBUT*	236,92	0,00	5
01/12/2015	MISS* CT PASSERELLE PIETONNE	3 906,00	0,00	5
08/12/2015	MISS* CT PASSERELLE PIETONNE	2 709,25	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		118 766,15	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
72	Travaux en régie	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant d0 au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB:1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
42830-DIAP-2010 Entretiens des ouvrages	900 000,00	716 980,00	1 616 980,00	705 609,00	14 391,00	0,00	11 371,00
42817-DIAP-2010 Etudes Générales	1 000 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	180 483,00	31 949,00	815 449,00	4 068,00
42825-DIAP-2010 Extensions Réseaux	13 000 000,00	14 000 000,00	27 000 000,00	11 735 291,00	1 000 000,00	566 329,00	1 698 380,00
42849-DIAP-2015 Extensions Réseaux II	0,00	5 365 000,00	5 365 000,00	0,00	5 000,00	5 364 572,00	428,00
42844-DIAP-2014 Groupe Multi-Operateurs AEU & AEP Bois de Nêfles & Bois Rouge - Bretagne	3 800 000,00	3 200 000,00	7 000 000,00	324 772,00	2 412 000,00	184 551,00	2 690 677,00
42841-DIAP-2013 Groupe Multi-Operateurs AEU & AEP Bretagne	2 000 000,00	2 086 161,00	4 086 161,00	1 957 032,00	42 968,00	28 419,00	100 710,00
42843-DIAP-2013 Groupe Multi-Operateurs AEU & AEP St-François	1 750 000,00	2 000 000,00	3 750 000,00	15 921,00	208 630,00	1 418 459,00	565 620,00
42842-DIAP-2013 Groupe Multi-Operateurs ANRU	1 500 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	418 321,00	550 000,00	423 904,00	657 775,00
42829-DIAP-2010 Groupement Multi-Opérateurs	1 063 677,00	1 069 826,00	2 133 503,00	1 063 677,00	6 149,00	0,00	6 149,00
42845-DIAP-2014 Interco Est Ouest	7 500 000,00	7 500 000,00	15 000 000,00	91 104,00	360 000,00	7 314 775,00	94 121,00
42835-DIAP-2012 Renforcement Réseaux 2012-2015	500 000,00	455 795,00	955 795,00	455 795,00	10 000,00	0,00	0,00
42827-DIAP-2010 Renouvellement Réseaux	10 500 000,00	10 226 055,00	20 726 055,00	10 186 640,00	39 984,00	0,00	39 415,00
42832-DIAP-2011 Renouvellement Réseaux 2012 - 2015	4 200 000,00	2 973 376,00	7 173 376,00	2 803 089,00	396 911,00	0,00	170 287,00
42819-DIAP-2010 Ressource Bellepierre	5 600 000,00	10 800 000,00	16 400 000,00	367 556,00	1 180 000,00	9 597 873,00	834 571,00
42818-DIAP-2010 Ressource Forage du CERF	3 500 000,00	3 500 000,00	7 000 000,00	2 630 905,00	275 000,00	854 182,00	14 913,00
42834-DIAP-2012 Ressource Intercommunale	2 000 000,00	1 980 000,00	3 980 000,00	0,00	0,00	1 980 000,00	0,00
42821-DIAP-2010 Ressource Nouvelle - Trinite 2	2 350 000,00	1 725 000,00	4 075 000,00	824 183,00	55 000,00	900 404,00	413,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
42820-DIAP-2010 Ressource des Ecart - secteur Bretagne (Captage Chaudron)	2 000 000,00	2 500 000,00	4 500 000,00	49 756,00	75 000,00	2 399 624,00	50 620,00
42846-DIAP-2015 Ressources des Ecart - BNF (Captage Ravine Blanche et Bras Cateau)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	65 000,00	1 500 000,00	0,00
42847-DIAP-2015 Ressources des Ecart - Montagne (Bras Guillaume)	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00	0,00	56 500,00	4 050 000,00	0,00
42828-DIAP-2010 Sectionisation Réseaux	2 146 000,00	2 200 000,00	4 346 000,00	2 012 052,00	20 000,00	141 625,00	46 323,00
42824-DIAP-2010 Stockage	700 000,00	495 728,00	1 195 728,00	495 728,00	154 272,00	0,00	0,00
42838-DIAP-2013 Stockage Laverdure-Camélias (Interco)	2 000 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00
42840-DIAP-2013 Stockage MOULIN A VENT -BNF	2 000 000,00	2 000 000,00	4 000 000,00	0,00	12 000,00	1 985 895,00	14 105,00
42839-DIAP-2013 Stockage Reservoir EST 5000 -Chaudron (interco)	5 820 000,00	5 820 000,00	11 640 000,00	2 949,00	22 000,00	5 806 782,00	10 269,00
42833-DIAP-2011 Stockage ZAC Camélias	1 500 000,00	1 362 669,00	2 862 669,00	1 362 103,00	5 406,00	0,00	566,00
42822-DIAP-2010 Traitement Station Bellevue	22 000 000,00	22 000 000,00	44 000 000,00	85 648,00	2 000,00	21 914 352,00	0,00
42848-DIAP-2015 Traitement Station des Hauts - Bois de Nèfles	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	0,00	15 000,00	2 600 000,00	0,00
42823-DIAP-2010 Traitement Station des Hauts - Bretagne	8 300 000,00	4 000 000,00	12 300 000,00	153 095,00	2 662 212,00	2 541 088,00	1 305 817,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	6,00	2,00	8,00
Adj. Technique 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent Contractuel	A B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Princip 1CL	B	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Princip 2CL	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	0,00	7,00	7,00	2,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				57 618,36		
Agent Contractuel	A	TECH		30 000,00	A Art3-3 Cat	CDD
Agent Contractuel	B	TECH		27 618,36	A-fonct°/besoins sce	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	A Art3-2 Poste vacant	CDD
TOTAL GENERAL				57 618,36		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-1 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-3 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à rétablissement en matière de création, de changement de périmètre, de suppression d'un service public.
 3-4 : article 26 de la loi n° 2012-349 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-5 : article 36 de la loi n° 2012-349 : contrat à durée déterminée catégorie C.
 47 : articles 47 traitants directs sous emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) - AFFERMAGE	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	SOCIETE ANONYME	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 409 650,86	5 046 248,07	21 751,26	5 067 999,33
RECETTES	6 409 650,86	4 463 360,70	0,00	4 463 360,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 154 606,00	10 350 390,28	116 874,09	10 467 264,37
RECETTES	21 154 606,67	15 468 596,72	784 000,00	16 252 596,72

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 409 650,86	5 046 248,07	21 751,26	5 067 999,33
RECETTES	6 409 650,86	4 463 360,70	0,00	4 463 360,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 154 606,00	10 350 390,28	116 874,09	10 467 264,37
RECETTES	21 154 606,67	15 468 596,72	784 000,00	16 252 596,72
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	27 564 256,86	15 396 638,35	138 625,35	15 535 263,70
TOTAL AGREGE DES RECETTES	27 564 257,53	19 931 957,42	784 000,00	20 715 957,42

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

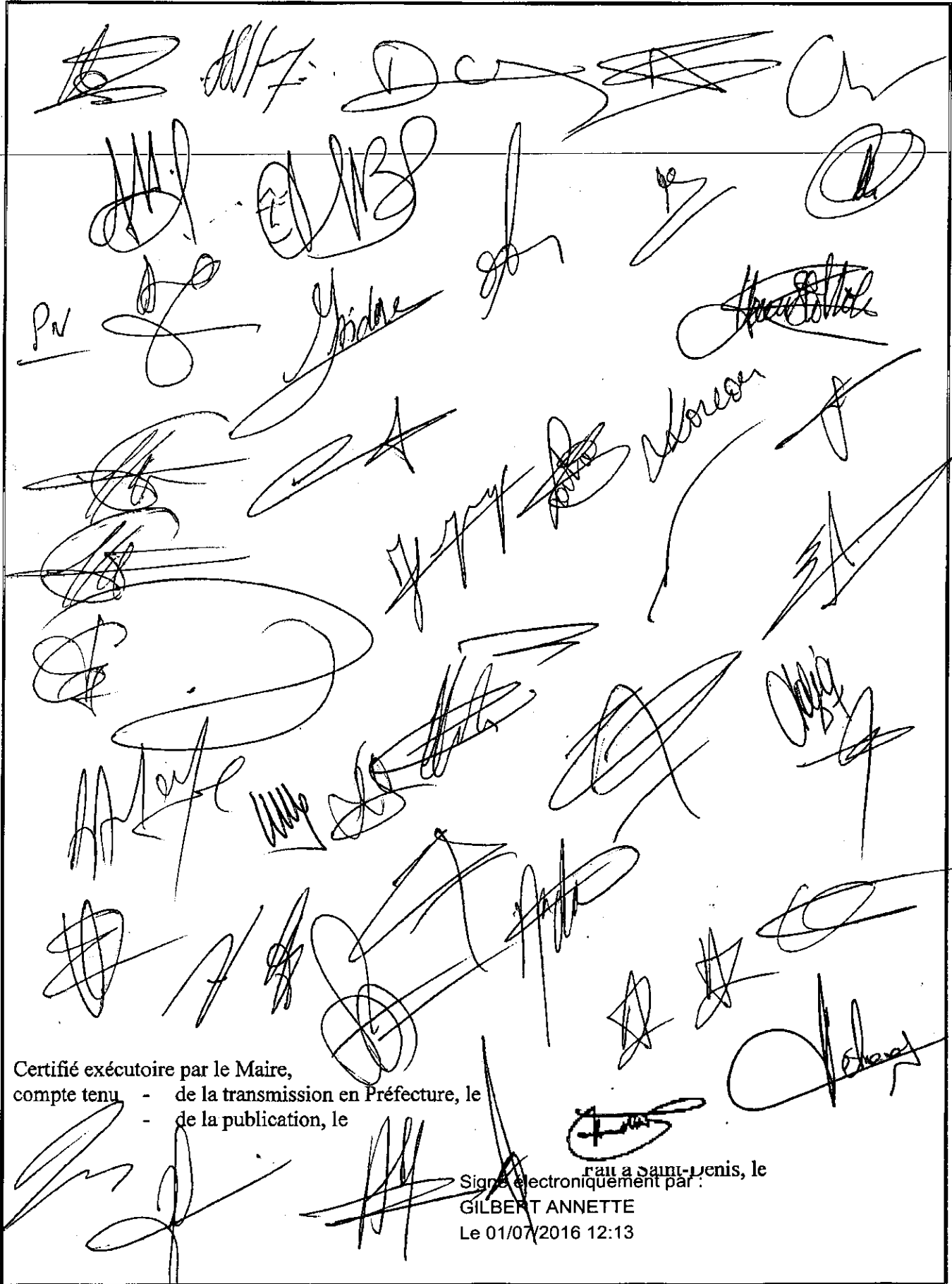
55
55
55

Date de convocation du Conseil Municipal
17 juin 2016

Compte Administratif 2015 / Budget Annexe Eau,
présentée par le Maire, à Saint-Denis, le 25 juin 2016

Délibérée par le Conseil Municipal réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 25 juin 2016

Les membres du Conseil Municipal
soussignés



PV

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

fait à Saint-Denis, le
Signé électroniquement par :

GILBERT ANNETTE

Le 01/07/2016 12:13